

MAIRIE DE FONTAIN

**Permanences du Secrétariat :**

Lundi : 13h30 à 16h30

Mercredi : 9h30 à 12h

Vendredi : 14h à 16h30

**A l'ensemble du Conseil Municipal**

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

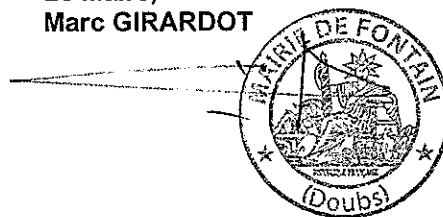
Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Vendredi 3 Avril 2026  
À 20 heures  
Salle Associative de la Mairie**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le Maire,  
Marc GIRARDOT



**Ordre du Jour :**

- 1- Approbation des conseils municipaux des 9 et 20 mars 2026
- 2- Désignation des délégués aux différents organismes et syndicats :
  - syndicat d'étude et d'aménagement de Besançon Sud-Plateau – 2 titulaires et 2 suppléants (délibération)
  - syndicat intercommunal Fontain-Arguel-La Vèze – 3 titulaires (délibération)
  - association des communes forestières du Doubs– 1 titulaire et 1 suppléant (délibération)
  - médiathèque Pugey-Fontain- 3 titulaires (délibération)
  - association Fortif Fontain – 2 représentants (délibération)
  - Centre National d'Action Social (CNAS)-1 titulaire élu+1 titulaire agent (délibération)
  - délégué A.U.D.A.B (délibération)
- 3- Indemnités des élus (délibération)
- 4-Désignation d'un commissaire titulaire et un suppléant pour la commission intercommunale des Impôts Directs à GBM (CIID) (délibération)
- 5- Mandatement du CDG 25 pour la convention de participation risque prévoyance (délibération)
- 6-Questions diverses
  - a. Point sur les arrêtés de délégation (adjoints, agent)
  - b. Constitution des commissions